



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/L.7
17 mai 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

Réunion parallèle

**COMMENT METTRE LES MIGRATIONS AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT : LES LIENS ENTRE LES MIGRATIONS,
LES DÉPLACEMENTS ET LE DÉVELOPPEMENT**

Résumé établi par le secrétariat de la Conférence

1. La Réunion parallèle sur les migrations a été organisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), avec l'appui de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Elle a permis un échange fructueux d'informations et d'opinions sur les principales questions ayant trait aux migrations internationales et mis en lumière le rôle positif des migrations dans le processus de développement. Tout en abordant les diverses causes et incidences des migrations, elle n'a pas traité les PMA différemment des autres pays en développement. Seules les statistiques présentées par l'OIM ont exposé en détail les courants migratoires entre les PMA africains et le reste du monde.
2. Les migrations étaient généralement considérées comme un phénomène en évolution constante dans le contexte de la mondialisation et décrites comme le "lien manquant" entre les

différents éléments moteurs de la mondialisation. En dépit de leur ampleur à l'échelle mondiale, les mouvements de personnes constituaient la sphère la moins libéralisée du processus de mondialisation. Pourtant, comme l'a rappelé le Secrétaire général de la Conférence, les migrations de main-d'œuvre étaient un phénomène ancien qui avait largement contribué à la prospérité des pays industrialisés. Les principales causes des migrations demeuraient liées à des facteurs environnementaux, économiques et politiques. Les participants à la réunion ont souligné le lien de causalité entre la pauvreté et l'émigration. Les cas du Bangladesh et du Mali ont reçu une attention particulière du fait de la présence de ministres de ces deux pays.

Principaux problèmes découlant des mouvements migratoires

3. Les participants ont souligné la gravité de nombreux problèmes socioéconomiques découlant des mouvements migratoires, notamment les effets négatifs des migrations sur les pays d'origine et les pertes de savoir-faire et de main-d'œuvre causées par le départ des migrants. Les pays d'accueil rencontraient également des difficultés économiques et sociales, même si les immigrants contribuaient à leur prospérité économique. Les participants ont unanimement reconnu qu'il était essentiel de lutter contre l'immigration illégale.

Les migrations comme catalyseur du développement

4. L'un des enseignements les plus importants de cette réunion aura été qu'il fallait désormais adopter une approche positive et faire en sorte que les migrations ne soient plus perçues de façon négative. Les migrations pouvaient en effet être considérées comme un lien bénéfique entre les pays d'accueil et les pays d'origine, eu égard notamment au développement de ces derniers. Cette nouvelle vision des migrations revenait implicitement à accepter, voire encourager, les mouvements de personnes dans la mesure où ceux-ci s'inscrivaient dans le contexte de débouchés économiques nouveaux bénéficiant aux pays d'origine.

5. Une telle approche, qui rejoignait la politique de "codéveloppement" mise en œuvre par la France, partait du principe que les migrants d'aujourd'hui étaient de plus en plus impliqués dans le processus de mondialisation. Ils pouvaient facilement avoir connaissance des nouveaux débouchés économiques et des technologies modernes et contribuer à établir de nombreux liens économiques (débouchés industriels et commerciaux) entre leur pays d'origine et les pays d'accueil. Se faisant l'écho de l'avènement d'une nouvelle ère migratoire, les participants ont

décrit les migrations comme offrant l'occasion de poursuivre des études supérieures à l'étranger, d'acquérir une première expérience professionnelle et d'établir des relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement, notamment dans le cadre de coentreprises comportant des partenaires nationaux et étrangers. La comparaison entre les migrations et le tourisme international, qui représentait une forme économique de mouvements de personnes à court terme, reflétait toute la modernité de cette nouvelle approche.

6. La plupart des intervenants ont souscrit à cette approche, y compris le représentant du HCR, qui a évoqué le cas des anciens réfugiés retournant volontairement dans leur pays d'origine et contribuant au développement économique de ces pays grâce aux compétences et à l'expérience acquises pendant leur séjour à l'étranger.

Mesures prises au niveau national en matière de migration

7. Les PMA qui connaissaient un phénomène d'émigration avaient tout intérêt à adopter une stratégie visant à tirer parti des effets potentiellement bénéfiques des flux migratoires. Ils pourraient en particulier fixer un "niveau optimal de migration" correspondant au nombre de départs de migrants susceptible d'avoir les retombées les plus bénéfiques sur le plan financier (rapatriement des salaires) et sur le plan des ressources humaines (amélioration des compétences). Une telle stratégie devrait éviter de priver le pays des ressources humaines qualifiées dont sa compétitivité économique et sa productivité dépendaient. De nombreux participants ont recommandé que des mesures soient prises au niveau national en vue de sensibiliser les émigrants potentiels aux avantages et aux inconvénients de l'émigration.

8. En ce qui concerne l'action des pays d'accueil, les débats ont porté essentiellement sur l'expérience de "codéveloppement" de la France avec quatre pays pilotes (dont un PMA) et sur les politiques de l'Union européenne en matière d'immigration. L'Union européenne appuyait les pays d'origine dans leurs efforts pour inciter les émigrants à se tourner vers des activités économiques reposant, d'une façon ou d'une autre, sur un partenariat avec le pays d'accueil européen.

Appui de la communauté internationale en vue de mettre les migrations au service du développement

9. La réunion sur les migrations a donné à l'OIM l'occasion de présenter son programme d'action en faveur des PME, qui se composait des trois activités suivantes : i) un projet relatif aux cadres directifs nationaux et aux capacités institutionnelles pouvant être utilisés pour améliorer la gestion des migrations; ii) un programme prévoyant notamment l'analyse des incidences des migrations et la diffusion des informations pertinentes et destiné à mobiliser les migrants afin qu'ils contribuent au développement socioéconomique de leur pays d'origine; iii) un projet visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin parmi les immigrantes dans les PMA.

10. L'OIT envisageait de fournir une assistance technique aux PMA afin de les aider à tirer parti de leur potentiel touristique, notamment en orientant les fonds provenant des rapatriements de salaires vers des investissements dans le pays d'origine. Les pays concernés devraient pour cela fournir une assistance directe en matière de crédit aux petits entrepreneurs et d'accès à la technologie.

11. Le représentant du HCR a annoncé un plan visant à renforcer les capacités des femmes réfugiées dans le domaine de la sécurité alimentaire au moyen d'un fonds d'affectation spéciale géré par la FAO. Ce plan serait mis en œuvre conjointement par la FAO et le HCR, en collaboration avec les organismes publics nationaux et les ONG. Il porterait essentiellement sur les droits fonciers, la démarginalisation des femmes, les projets de microfinancement et la production alimentaire.
